



Beaucé

**I
N
F
O
S**

**JUIN
2011**

N° 56



Editorial

Le premier semestre de cette année 2011 vient de s'achever et il me semble important de faire un point sur les différents projets prévus par le Conseil Municipal.

Le permis de construire concernant la restructuration du groupe scolaire a été délivré au premier trimestre. Les appels d'offre sont en cours et les travaux débiteront aux vacances de la Toussaint et devraient être achevés à la fin du mois de février 2012.

J'insiste sur le caractère particulier de ces travaux, et la gêne engendrée. La jonction entre l'allée des Roses et la rue de Bretagne sera momentanément fermée au Public. Toutes les mesures seront prises avec le coordinateur de sécurité pour que les travaux interfèrent le moins possible sur le bon fonctionnement de l'école.

Aussitôt ces travaux achevés, la réhabilitation de l'ancien logement de fonction de l'école publique pourra débiter afin d'accueillir la bibliothèque communautaire.

Le transfert des services administratifs dans ce qui était autrefois « le Presbytère », quant à lui, sera opérationnel début septembre. L'ensemble de l'équipe municipale aura plaisir à vous recevoir dans ces nouveaux locaux.

En cette période favorable à la végétation, j'ai demandé à nos agents techniques de tout mettre en oeuvre pour assurer l'entretien des espaces verts en accord avec la Charte de l'Environnement qui préconise notamment l'abandon progressif du désherbage chimique. Ainsi le traitement thermique et l'arrachage manuel des mauvaises herbes, plus coûteux en temps, engendrent un étalement plus important du travail dans le temps. C'est pourquoi, j'en appelle à votre civisme et à votre compréhension.

La vie communale impose l'implication de tous, la solidarité et l'entraide sont essentielles. A ce titre, la mobilisation de bénévoles lors de l'épisode neigeux est exemplaire.

Comme vous le voyez, l'année 2011 sera l'année des réalisations ; je vous rappelle que la première d'entre elles a été la mise en place de notre site internet « beauce35.fr » par la commission communication.

Je vous laisse à présent découvrir l'actualité de Beaucé au travers du présent bulletin.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire, Jean-Louis LAGRÉE

SOMMAIRE

- Editorial
- Brèves du Conseil
- Actualités
- Subventions
- Budgets
- Etat Civil
- Urbanisme
- Informations pratiques
- Vie Communale
- Vie associative



Nouveaux services administratifs de la Mairie.

Ouverture le 1er Septembre 2011 dans l'ancien Presbytère, entrée au Sud.



HORAIRE Mairie :
Ouverture au public : Lundi au Jeudi de 8 H 30 à 12 H 30
Vendredi : 8 H 30 à 12 H 30 - 13 H 30 à 18 H 00
Samedi : 8 H 30 à 12 H 00
Permanences Maire : Lundi : 8 H 30 à 11 H 30
Mercredi : 8 H 30 à 11 H 30
Samedi : 8 H 30 à 10 H 00
Permanences Adjoints : Mercredi : 8 H 30 à 10 H 00
Samedi : 8 H 30 à 10 H 00



Vœux 2011



Concours des Maisons Fleuries

BRÈVES DU CONSEIL

Remplacement de la gazinière de la cantine scolaire.

La gazinière datant de 1982 étant inutilisable et irréparable son remplacement est devenu nécessaire. La proposition de l'Eurl FCC LAINÉ pour un prix de 2 569.014 € t.t.c. est retenue.

Travaux d'entretien de l'école :

Les régulations les plus anciennes de la chaufferie de l'école sont hors service. La réalisation du travail est confiée à l'Entreprise 2EPC de Lécousse pour une dépense totale de 4 931.49 € t.t.c. . Le ballon de production d'eau chaude servant à l'école et à la cantine, ne fonctionnant plus pour cause de vétusté, a été changé. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Pommereul pour un montant de 2323.51eur. TTC

Transfert des services administratifs de la Mairie.

Comme cela avait été évoqué lors de la réunion du 30 Septembre 2010, l'exiguïté des locaux actuels de la Mairie pose de sérieux problèmes, tant au niveau du travail des agents administratifs que de l'accueil du public et de la confidentialité en général.

Suite à la demande du Conseil Municipal, les membres de la commission chargée des bâtiments communaux ont fait établir des devis pour le transfert des services administratifs dans l'ancien presbytère, ainsi que pour l'aménagement d'un local attenant, destiné au rangement du matériel directement lié à l'activité de la Mairie.

Cela représente un total 74 654.30 € t.t.c.

S'agissant de simples travaux d'aménagement dans un bâtiment existant, le recours à un Architecte n'est pas nécessaire.

Le Conseil Municipal a adopté le projet selon le plan de financement suivant

Autofinancement	52 807.65 €
Subvention (DE.T.R. 35% du total h.t.).....	21 846.65 €
TOTAL	74 654.30 €

Vérification annuelle des hydrants

La vérification des hydrants devant être effectuée annuellement, la SAUR et VÉOLIA Eau ont été saisies afin d'obtenir leurs meilleures propositions pour la vérification des 14 poteaux d'incendie existants sur le territoire de la Commune.

La SAUR a fait savoir qu'elle ne répondrait pas à la demande.

L'offre de VÉOLIA est retenue pour une dépense totale annuelle de 756.00 € h.t., soit 904.18 € t.t.c.,

Bilan financier des dépenses engagées pour la modification du P.L.U.

Toutes les factures et honoraires relatifs à la modification n° 1 du P.L.U. sont à présent réglés.

Il en ressort que la dépense totale s'élève à 5 276.04 € t.t.c., dont 1 136.20 € d'études par le Cabinet ECCE TERRA ; 685.07 € d'honoraires pour le Commissaire Enquêteur, 1 511.83 € pour la reproduction des dossiers destinés aux personnes publiques associées et 1 942.94 € pour la publication des avis réglementaires dans 3 journaux agréés

Mission de coordination sécurité pour les travaux de l'école et de la bibliothèque.

Parmi les propositions présentées , le Conseil Municipal décide de retenir les deux offres émanant de Monsieur Patrick CLÉMENT « Coordination de la Baie » qui se révèlent être les mieux disantes, à savoir :

- Mission SPS conception et réalisation pour le réaménagement de l'école 800.00 € h.t.
- Mission SPS conception et réalisation pour la bibliothèque 1 400.00 € h.t.

Travaux de régénération des terrains de foot-ball.

Ponctuellement, les terrains de foot-ball nécessitent des travaux de régénération afin de les maintenir en parfait état, ce qui a été réalisé pour la dernière fois en 2007.

L'Entreprise MASSART de Montauban de Bretagne a été sollicitée à ce sujet.

Un défeutrage ainsi qu'un carottage et un regarnissage sur les deux terrains seront réalisés pour un total de 4 534.98 € h.t. Ces travaux seront réalisés dès la fin de la saison sportive.

Déplacement de la classe mobile - Mission de contrôle technique.

Dans le cadre des travaux de restructuration de l'école, mais également de l'aménagement de la bibliothèque communautaire, il y a lieu de procéder au déplacement de la classe mobile COUGNAUD.

A ce titre, une plate-forme devra être réalisée ce qui nécessite la vérification de la solidité des fondations. Par ailleurs, l'accessibilité aux personnes handicapées et la sécurité des installations électriques devront également faire l'objet d'un contrôle.

Afin d'assurer ces missions, la proposition du Cabinet CETE APAVE déjà en charge des dossiers « restructuration de l'école » et « bibliothèque » est retenue pour un montant total de 1 180.00 € h.t.

Illuminations de Noël.

Le contrat conclu entre la Commune et l'Entreprise LOIR au sujet des illuminations de Noël étant arrivé à son terme à la fin de l'année 2010, il est proposé de le renouveler pour une période de 4 ans en prévoyant la mise en place de motifs à LED, moins gourmands en énergie que les ampoules traditionnelles, pour un montant de 3 940 € h.t. incluant les travaux préparatoires la première année, et 3 140 € h.t./an les trois années suivantes.

Fournitures de matériaux pour deux abris-pêcheurs.

Le Comité de Gestion du plan d'eau communal envisage de créer deux abris destinés à l'accueil des pêcheurs, à proximité de l'étang. Des membres de l'Association se chargeraient de leur montage.

La Commune accepte la prise en charge des fournitures correspondantes, évaluées à 1 807.91 € t.t.c. comprenant les fondations et les dalles béton, la structure bois, le bardage et la couverture.

Acquisition de matériels divers.

Il y a lieu de remplacer le nettoyeur haute pression ainsi que la débroussailleuse hors d'usage après une quinzaine années de service. Plusieurs propositions sont présentées à ce sujet.

Il est décidé d'acquérir :

- un nettoyeur haute pression de marque Kranzle - type K 1151 T 548.96 € t.t.c.
- une débroussailleuse STIHL - type FS 260 CE 560.00 € t.t.c.

auprès de l'entreprise BOUVET de Javené.

ACTUALITÉS

Restructuration du groupe scolaire.

Les plans définitifs ainsi que l'estimation prévisionnelle des travaux en phase APD produite par le Cabinet GILLET pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire, sont approuvés par le Conseil Municipal.

L'estimation fait apparaître un montant de 99 300.00 € h.t. à laquelle il convient d'ajouter les frais d'architecte pour 8 937.00 € h.t. (taux de 9%) et 2 910.00 € h.t. pour les études complémentaires relatives à la recherche d'amiante et les études de sol.

Cela représente une dépense totale de 111 147.00 € h.t., soit 132 931.81 € t.t.c, selon le plan de financement suivant :

Autofinancement	94 032.00 €
Subvention (D.E.T.R. 35% du total h.t.).....	38 900.00 €
T O T A L	132 932.00 €

La Municipalité a clairement affiché depuis de nombreux mois, sa volonté de répondre au besoin urgent de l'école de remplacer la classe mobile vétuste. Parmi les différents avant-projets étudiés, la solution du Cabinet Gillet a été retenue.

Ce projet représente l'aboutissement d'une réflexion globale de l'ensemble des élus qui s'inscrit dans une logique de maîtrise de nos dépenses publiques, donc qui tient compte de nos capacités financières d'autofinancement et des différents investissements nécessaires sur l'ensemble de la Commune.

Ce projet est évolutif dans le temps, avec des phases bien dissociées qui ne remettent nullement en cause le bâti existant ou créé à chaque étape.

Cette première phase prévoit donc :

- la suppression de l'ancien préfabriqué « BCD ».
- le déplacement du préfabriqué de marque COUGNAUD.
- la fermeture du préau pour réaliser une nouvelle classe.
- La création d'un nouveau préau avec une toiture suffisamment claire.

Les couloirs de circulation actuels destinés à l'accès dans la cour, mais également aux sanitaires récemment refaits et au réfectoire, ne seront pas modifiés.

Le permis de construire a été déposé pour cette première phase. Nous espérons pouvoir commencer le gros œuvre pendant les vacances d'été. Malheureusement, des délais administratifs d'instruction plus longs, des lots déclarés infructueux à l'issue de l'appel d'offres, nous obligent à repousser le début des travaux à la fin du mois d'Octobre cette année.

Bien entendu, tout sera fait pour entraver le moins possible le bon fonctionnement de l'école et pour mettre en place les mesures de sécurité qui s'imposent.



SUBVENTIONS 2011

En ce qui concerne les associations communales, seuls les dossiers complets ont été étudiés par la Commission et présentés en séance du Conseil le 31 mars 2011.

Par souci d'équité envers l'ensemble des Associations de la Commune, le Conseil Municipal a demandé au CCAS d'intégrer la subvention versée annuellement au Club du Muguet dans le Budget communal.

Les aides suivantes sont accordées au titre de l'exercice 2011 :

Associations	Attribution (en €)
U.N.C. / A.F.N. / Soldats de France	400
Espace Jeux Ritournelle	255
Comité de gestion du plan d'eau communal	230
C.L.P.E. de l'école publique de Beaucé	460
Coopérative Scolaire de l'école publique de Beaucé	Budget prochaine rentrée
Foot-ball Club Sud Fougères	960
Tennis Club de Beaucé	(attente dissolution et prochaine fusion)
Association sportive et culturelle	155
Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais	1 456.00
Beaucé Animation	250
Club du Muguet	600
Harmonie de Fleurigné	455
C.L.S.H. Luitré Familles Rurales	9/enf/jour
Centre de loisirs de fougères	4.5/enf/demi-journée
C.L.S.H. Laignelet/Landéan/Le Loroux	9/enf/jour
Eaux Rivières Bretagne	50
A.D.M.R.	1 031
O.C.A.S.	(2.70 € x 1 213) 3 275.10
Restos du Cœur 35	150
A.F.M. délégation 35	100
Amic. des donneurs de sang des Cant. de Fougères	100
Secours populaire	150

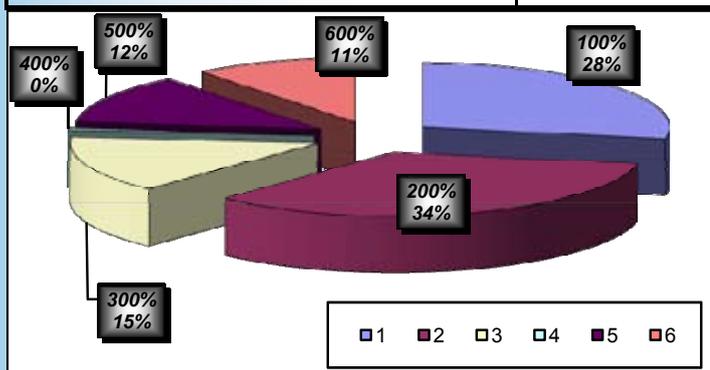
BUDGET

BUDGET PRIMITIF 2011

Section de Fonctionnement

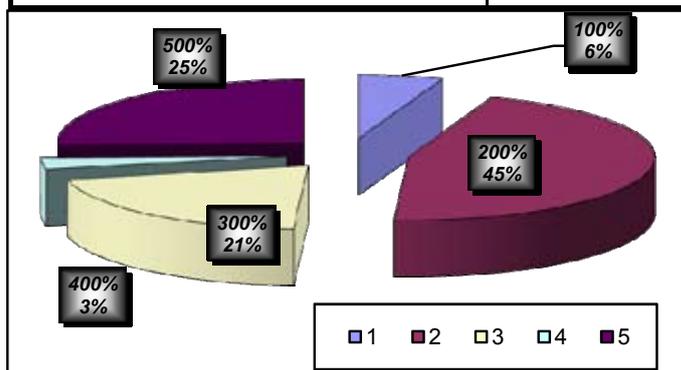
Dépenses

1 Charges à caractère Général	304 682,47 €
2 Charges de personnel	369 650,00 €
3 Charges de Gestion courante	158 424,00 €
4 Charges Except.et Atténuation de produit	5 160,00 €
5 Charges Financières et Provisions	135 856,67 €
6 Virement Section Investissement	115 651,00 €
TOTAL	1 089 424,14 €



Recettes

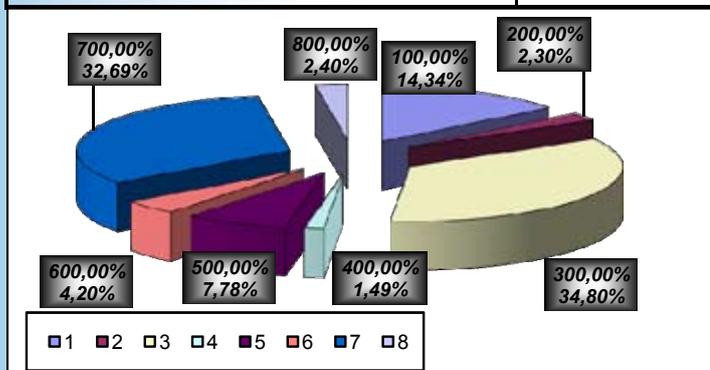
1 Produits Services et Gest. Courante	60 050,00 €
2 Impôts et Taxes	495 000,00 €
3 Dotations et Participations	224 420,00 €
4 Prod.Except.et Atténuation de Charges	32 550,00 €
5 Reste à réaliser Reporté	277 404,14 €
TOTAL	1 089 424,14 €



Section d'Investissement

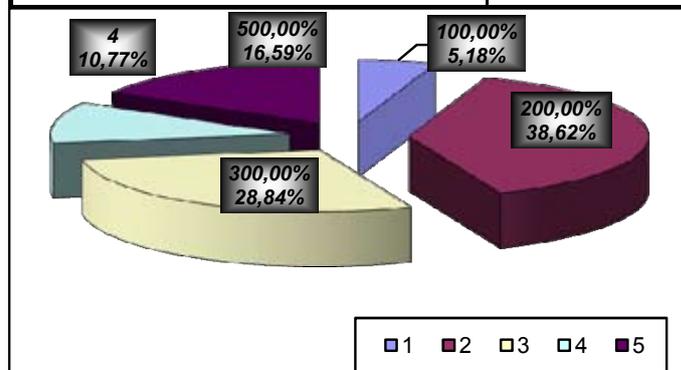
Dépenses

1 Remboursement Emprunts	99 962,00 €
2 Achats Matériel	16 046,86 €
3 Travaux Bâtiments	242 548,31 €
4 Reste à réaliser Achats matériel	10 376,12 €
5 Reste à réaliser Voirie Sentiers Esp.Verts	54 245,48 €
6 Reste à réal.(Chem.Chasle)	29 294,77 €
7 Reste à réaliser Bâtiments,Eclairage	227 834,65 €
8 Reste à réaliser Etudes P.L.U.	16 707,28 €
TOTAL	697 015,47 €



Recettes

1 Fond de Compensation T.V.A.	36 138,00 €
2 Excédent Fonctionnement Capitalisé	269 164,75 €
3 Subventions Diverses(C.G. Foug Com)	201 015,36 €
4 Subvention à réaliser de 2010	75 046,36 €
5 Virement Section Fonctionnement	115 651,00 €
TOTAL	697 015,47 €



PRINCIPAUX PROGRAMMES OUVERTS EN 2011

Eclairage Parvis de la Liberté

Création Nouvelle classe à l'école

Remplacement Gazinière de la cantine scolaire

Acquisition de mobiliers pour la mairie

Remplacement Photocopieur mairie

Aménagement V.C.1 avec RN12 et Allée des Jonquilles

Transformation du Logement Fonction en Bibliothèque

Aménagement de la nouvelle Mairie

Modification du Chauffage de la Salle d'Animation

Remplacement des tables de la Salle d'Animation

Pose d'un abris-bus Allée des Jonquilles

BUDGET

BUDGET ASSAINISSEMENT 2011

EXPLOITATION

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère Général	40 623,93 €	Redevance Raccord.	
Charges Financières	5 788,00 €	Redevance Assain.	15 816,55 €
Prélèvement pour Investissements	22 064,10 €	Quote part Subventions	7 183,45 €
Dépenses Imprévues	14 500,00 €	Résultat reporté	59 976,03 €
TOTAL	82 976,03 €		82 976,03 €

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Dépenses Equipement	5 064,65 €	Ammortissements immobiliers	15 928,97 €
Rbt Dettes et Emprunts	9 816,00 €	Ammortissements installations	6 135,13 €
Transf. Subv. Compte Exploi.	7 183,45 €	Résultat reporté	60 486,62 €
Reste à réaliser	60 486,62 €		
TOTAL	82 550,72 €		82 550,72 €

BUDGET VOIRIE 2011

Section Fonctionnement

Frais de travaux
(Entretien voies et chemins, matériel, etc.) **31 420,67 €**

Frais de Gestion
(Salaires, cotisations, Assurances, etc.) **31 203,69 €**

TOTAL **62 624,36 €**

Section Investissement

Montant de travaux proposé **26 690,00 €**

Travaux proposés:

Sablage Aire de Jeux Plan d'eau "Vertes Rives"
Tri-Couche Chemin de la Houducière
Aménagement VC1 - RN 12 et Allée des Violettes

Il s'agit de propositions, leurs réalisations peuvent être différées, reportées ou remplacées par un autre programme.

TAXES SUR LES MENAGES EN 2011

	Bases	Taux	Produit 2011
Taxe Habitation	1 091 000 €	16,03%	174 887 €
Taxe Foncier bâti	887 800 €	17,93%	159 183 €
Taxe Foncier non bâti	50 700 €	45,52%	23 079 €
TOTAL du produit fiscal	2 029 500 €		357 148 €

TAUX DES 3 TAXES INCHANGES EN 2011

TAXE PROFESSIONNELLE

Le Reversement de la Taxe Professionnelle par FOUGERES COMMUNAUTE est estimé pour 2011 à:

139 000 €

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- *Summer ROUSSEL*

Née le 2 janvier 2011 à FOUGERES

DÉCÈS

- *Yvon LABBE,*

Décédé le 6 mars 2011 à RENNES

MARIAGES

- *BASLE Jacques, et RAULT Sylvie*

Mariés le 28 Mai 2011 à BEAUCE

- *BRUNET Thomas et POTTIER Cécile*

Mariés le 11 Juin 2011 à BEAUCE

- *DANDIN Eric et DAUGUET Valérie*

Mariés le 25 Juin 2011 à BEAUCE

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOMS-PRENOMS	LIEU DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
Mr Mme ELLENRIEDER RADZIVAN 18 Rue de Paris à VITRE	Lot Le Courtil des Hirondelles	Maison Habitation
Mr et Mme MONTEBAULT Didier et Fabienne 3 Allée des Boutons d'or à GOSNE	lot 14 Résidence Villeneuve	Maison Habitation
Mr BADIER Cédric Mme FORET Nathalie 22 Bd Paul Leroy à ERNEE	lot 18-19 Résidence Villeneuve	Maison Habitation
Mr RIMBAULT Tony et Amélie 20 Rue Jules Ferry à RENNES	Lot 8 Le Courtil des Hirondelles	Maison Habitation
EARL PERDRIEL Launay à BEAUCE	Launay	Extension d'un Hangar agricole

DÉCLARATION DE TRAVAUX

NOMS-PRENOMS	LIEU DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
Mr CRUCQ Emmanuel	30 Rue du Soleil Levant	Pose de Vélux
Mr et Mme PATREL Hervé	2 Impasse du Cherche Midi	Création d'un abri de jardin
Mr CAPLET Anthony	8 Allée des Primevères	Construction d'une véranda
Mme VAUDELET Simone	Lot Le Courtil des Hirondelles	Construction Abri de Jardin
Mr Louis SIMON	13 Allée des Primevères	Pose Panneau photovoltaïque
Mme Anna GAUTIER	Le Plessis	Projet de rénovation
Mr Mme RENAUD Yann	7 Impasse des Tulipiers	Réalisation d'un muret
Mr Mme BOURACHAUD Cédric	5 La Métairie	Création de 2 ouvertures en façade nord
Mr FRITEAU Loïc	12 Résidence Les Vertes Rives	Abri de jardin
Mr et Mme DELAUNAY Loïc	« Beauvallon »	Création d'une Véranda

OCAS DE FOGÈRES NORD

L'Office Cantonal d'Animation Sportive (O.C.A.S.) de Fougères Nord a pour mission de

**promouvoir et développer les pratiques sportives*

**favoriser l'utilisation des équipements sportifs du canton *encourager la découverte de nouvelles disciplines sportives*

**favoriser l'adhésion des jeunes aux clubs sportifs du canton par l'intermédiaire de l'école multisport.*

Nous intervenons donc au niveau des clubs sportifs du Canton.

Nous proposons aux enfants de 7 à 15 ans un CLSH pendant toutes les vacances scolaires, dont le planning d'activités est disponible en Mairie 3 semaines avant chaque vacances.

Les écoles multi-sports reprendront à la prochaine rentrée. Les enfants scolarisés en CP et CE1 sont concernés; ils pourront découvrir différentes pratiques sportives réparties tout au long de l'année sur 3 cycles. Les enfants sont pris en charge par notre animateur après le temps scolaire. Depuis 2007 notre animateur Jonathan Serrand remplissait toutes ses missions. Mettant un terme à son contrat, il est remplacé depuis Mai dernier par Lionel Pengham.



L'ADMR DU CANTON DE FOUGERES NORD SE MOBILISE POUR LA QUALITÉ DES SERVICES PROPOSÉS !



Depuis de nombreuses années, l'association ADMR de canton de FOUGERES NORD offre ses services d'aide à la personne sur l'ensemble du canton. Depuis l'année 2009, elle est entrée dans une démarche qualité qu'elle consolide pour se diriger vers une certification

Pourquoi une telle démarche ?

Le service d'aide aux personnes à domicile est inscrit, depuis la loi du 2 janvier 2002, dans un champ médico-social qui comporte un ensemble d'exigences.

Ce cadre peut être complété par la norme NF X 50-056 «services aux personnes à domicile».

Quels sont les bénéfices attendus ?

L'obtention de la norme NF X 50-056 permet :

- La garantie d'une prestation de qualité mettant l'utilisateur (le client) au centre des préoccupations du service,
- La professionnalisation et la valorisation du secteur de l'aide à domicile,
- L'apport d'une «garantie qualité» permettant de sécuriser l'utilisateur et consolider voire instaurer une relation de confiance,
- Parfaire l'organisation du service pour mieux satisfaire l'utilisateur (le client).

Les services proposés par l'association :

- aide aux personnes âgées (aide à domicile, service de portage de repas, animation...), personnes handicapées, malades...
- aide aux familles (garde d'enfants, soutien familial...)
- «Hommes toutes mains» (petits travaux de jardinage, bricolage...).

L'association assure un accueil du public, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures 30 au

6 av. de Bretagne 35133 FLEURIGNE et une réponse téléphonique tous les jours de 9 heures à 17 heures 00.

N'hésitez pas à vous renseigner ou à rejoindre notre équipe de bénévoles. 02 99 95 31 90 – fleurigne.asso@admr35.org



L'ADAPEI MET EN PLACE UN SERVICE D'ACTION FAMILIALE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS SUR LE HANDICAP MENTAL

Réparti sur les territoires du département (Redon – Rennes Bain de Bretagne – Vitré Fougères – Saint Malo), le service Action familiale de l'Adapei permet aux familles concernées par le handicap mental de s'informer, d'être soutenues, guidées et orientées dans leurs démarches.

Le chargé de mission action familiale de l'Adapei, vous propose :

Un premier accueil familial de proximité en lien avec les associations locales ayant pour objectif d'améliorer la vie quotidienne :

La possibilité de création de groupes de parole ou de rencontres avec les familles et les nouveaux parents.

Une recherche approfondie de toutes les possibilités au-delà des établissements et services

Un recensement des réponses existantes aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap du territoire.

Un recueil des attentes des familles



Coordonnées :
Territoire de Vitré- Fougères

Marine Lemaitre
Chargée de mission Action Familiale
ADAPEI
84 Boulevard Chateaubriand
BP 30142 - 35501 Vitré Cedex
06.27.29.57.93
m.lemaitre@adapei35.asso.fr

Une permanence à la Maison Départementale des Personnes Handicapées dans les locaux de la MDPH (3ème étage) tous les deuxième mardis du mois de 10h00 – 12h00.

Economies d'eau : Les bons réflexes

> LUTTER CONTRE LES FUITES



Les fuites peuvent représenter plus de 20 % de la consommation d'un foyer :

- un robinet qui fuit = plusieurs m3 ou des dizaines de m3 par an
- une chasse d'eau qui fuit = plusieurs dizaines de m3 par an, voire plus d'une centaine

Pour lutter contre les fuites, il faut surveiller sa consommation d'eau au compteur.

> CONSOMMER MOINS

Consommer moins d'eau, avec le même niveau de confort et d'hygiène c'est possible !

Éviter tout gaspillage :

- ne pas faire tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides
- ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette (en fermant le robinet pendant que l'on se lave les dents, on peut économiser plusieurs litres d'eau)
- préférer les douches aux bains : un bain consomme cinq fois plus d'eau qu'une douche
- installer des appareils qui réduisent la consommation d'eau (robinets, douchettes, chasses d'eau à économiseurs)

Réutiliser :

- l'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

Mieux arroser son jardin :

un peu de savoir-faire permet d'arroser son jardin avec moins d'eau

Quelques trucs à retenir

- un binage = deux arrosages
- le paillage protège du froid, mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- utiliser un arrosoir au lieu d'un tuyau d'arrosage
- arroser tard le soir, l'évaporation sera réduite (*)
- utiliser des techniques économes : goutte-à-goutte, systèmes d'arrosage programmés...
- régler correctement les appareils d'arrosage automatique afin de n'arroser que les surfaces le nécessitant
- recueillir l'eau de pluie
- faire deux ou trois arrosages copieux par semaine et non de petits arrosages quotidiens ; le développement des racines se fera en profondeur et résistera mieux à la sécheresse
- tenir compte de la pluie prévue ou tombée les jours précédents
- ne pas arroser les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies (*)



(*) Mesures pouvant être rendues obligatoires par arrêté préfectoral

Économiser l'eau, c'est **protéger la ressource**
mais c'est aussi **réduire ses dépenses !**

SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES

Depuis le mois d'octobre, 2010 les 7 ambassadeurs du tri et de la prévention du SMICTOM sillonnent les routes du Pays de Fougères. Les dates de leur passage dans notre commune sont probablement automne 2011.

Trois questions aux Ambassadeurs du tri et de la prévention du SMICTOM du Pays de Fougères... :

En quoi consiste votre mission d'ambassadeur du tri et de la prévention ?

Notre mission c'est d'aller à la rencontre des habitants en porte-à-porte pour leur apporter des sacs jaunes, les informer sur la prévention des déchets et faire le point sur leurs habitudes de tri. Nous pouvons aussi intervenir de façon plus ponctuelle pour accompagner des organisateurs de manifestations locales dans la gestion de leurs déchets.

C'est quoi la prévention des déchets ?

La prévention c'est réduire le volume de nos poubelles, c'est-à-dire produire le moins de déchets possible. Il y a plusieurs manières d'y arriver : choisir des produits peu emballés, réparer des objets cassés, acheter du durable plutôt que du jetable, donner des vêtements ou des meubles au lieu de les jeter...

Et le compostage, ça permet de réduire nos déchets ?

Oui le compostage fait partie des actions de prévention. C'est très simple à réaliser chez soi et ça permet de réduire nos poubelles de 30%. Si vous avez des questions par rapport à cette technique, faites-nous en part lorsque nous venons vous voir, nous pourrons vous conseiller.

TRIER C'EST GAGNER, REDUIRE C'EST L'AVENIR !



VIE COMMUNALE

NEIGE

Lors de l'épisode neigeux du 16 déc.2010, un grand nombre de riverains bénévoles se sont mobilisés pour assurer le dégagement de la RN 12. Un grand merci pour cet exemple de solidarité.



BATTERIES FANFARES

Dans le cadre des rencontres des batteries fanfares organisées par Fougères Communauté, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre Commune, la BATTERIE FANFARE DU COGLAIS.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Traditionnelle Bourses aux oiseaux

Ouverture du plan d'eau organisée par le Comité de la pêche



BEAUCE ANIMATION

Pour la troisième année consécutive, un vide grenier a été organisé le 20 juin dernier, autour du plan d'eau. Une météo clémente a permis à un grand nombre de « chineurs » et de promeneurs de profiter de ce cadre agréable, et des animations proposées.

Vous avez été nombreux à répondre présent pour la traversée de la Baie du Mont St-Michel le 3 juillet. D'ores et déjà vous pouvez retenir la date du **Samedi 5 Novembre pour une soirée Pot au feu** à la salle d'animation de Beaucé.



PORTRAIT

De retour du « Maternathlon » où ses élèves ont rivalisé d'ardeur dans des épreuves sportives, Nadine m'accueille dans sa classe posée sur la cour de récréation.

Au mois de juin, la cloche sonnera l'heure de la retraite pour cette enseignante présente depuis 22 années à l'école de Beaucé. Cela méritait bien un petit portrait avant que Nadine ne vogue vers d'autres horizons non ?!

D'abord enseignante à Louvigné du Désert, Nadine est donc arrivée il y a 22 ans à Beaucé. Ses élèves pourraient dire qu'elle a beaucoup redoublé car elle est restée toutes ces années en grande section de maternelle ! Parfois, c'était un double niveau moyenne section/grande section. En vérité, Nadine montre un réel attachement à ce niveau de classe. « Ce sont des enfants qui ont de l'appétit, ils ont beaucoup d'énergie ! Il faut donc leur apporter suffisamment à manger pour qu'ils soient prêts à mordre dans la lecture au CP ! ». Nadine aime aussi voir les enfants évoluer vers le statut d'élève « ils sont davantage assis, nous leur demandons de se concentrer. C'est un équilibre entre le scolaire et le ludique. » En grande section, les enfants démarrent aussi le cycle de piscine et c'est un moment que Nadine apprécie tout particulièrement « il faut les mettre à l'aise, certains découvrent l'eau pour la première fois... C'est aussi voir ses élèves sous un autre angle. »

Qu'en est-il des évolutions du métier d'enseignant perçues au fil de ces années ? « Le niveau d'exigence a augmenté. L'état d'esprit même de la maternelle a changé, il y a maintenant une reconnaissance de la notion de travail. » Nadine se montre aussi sensible à l'évolution de la littérature enfantine « Avant, la maîtresse avait le monopole du livre, les enfants ne le touchaient pas. Maintenant, les supports sont très riches et accessibles aux enfants. »

Et les moments forts qui ont émaillé ces 22 années ?

Sans hésiter, Nadine se rappelle de grands spectacles à Juliette Drouet proposés par plusieurs écoles regroupées autour d'un même projet. « la préparation du spectacle ponctuait l'année. Nous nous réunissions même le dimanche pour faire les affiches ! » « Maintenant, ce type de projet est moins soutenu » regrette Nadine

Toutefois, Nadine continue de favoriser des projets coopératifs. L'année dernière c'était la création du Monstre Phare avec les élèves de CP et de CE1. Cette année, le regroupement de 3 écoles autour de rencontres sportives. Nadine souligne l'importance des intervenants extérieurs en musique ou en art plastique qui permettent d'apporter d'autres compétences et souvent d'insuffler un certain dynamisme aux projets.

Nadine évoque aussi les classes de mer, les rencontres de danse.

Quels pourraient être vos souhaits d'avenir pour l'école ?

« De façon générale, pour toutes les écoles, des effectifs de classe décents, un meilleur accompagnement des enfants en intégration, la création de davantage de classes spécialisées avec de petits groupes d'élèves, des locaux agréables et fonctionnels. »

Et enfin, nous ne pouvions pas nous quitter sans une question indiscreète autour des projets de retraite ?!

De suite, Nadine répond présente pour faire profiter les collègues de son temps : accompagner les groupes à la piscine ou en sortie scolaire par exemple.

Nadine souhaite également s'engager dans l'association « lire et faire lire » et ainsi aller raconter des histoires dans d'autres écoles.

Mais n'oublions pas les cours d'anglais, l'université du temps libre avec les copines, le bricolage.....

Le calendrier va être bien rempli !

Belle retraite Nadine !





BILAN DE LA SAISON 2010-2011

Au cours de la saison 2010-2011, treize équipes évoluaient sous les couleurs du Groupement des Jeunes du Bocage Fougereais soit par rapport à la saison précédente deux équipes supplémentaires en u 15 et en u19.

Les cinq équipes U13 ont obtenu dans l'ensemble des résultats corrects. Après avoir évolué au plus haut niveau départemental pendant la première partie de saison, l'équipe A a effectué un parcours honorable puisque le maintien ne s'est joué qu'à 1 point.

Les quatre autres équipes U13 ont connu des parcours très honorables, notamment l'équipe C composée uniquement de première année qui s'est hissée dans le deuxième groupe du secteur de Fougères à la mi saison.

Enfin, il faut noter pour cette catégorie un excellent taux de participation aux entraînements.

En U15, l'équipe A est maintenant bien ancrée en régionale, elle a effectué une très bonne saison en terminant sur le podium. L'équipe B, qui avait pour objectif d'accéder au niveau supérieur, n'a connu que 3 défaites dans la saison et a ainsi gravité deux échelons cette saison. La différence de niveau qui était importante entre l'équipe A et B s'est donc amoindrie. L'équipe C a réalisé une saison très honorable (2ème de son championnat).

L'équipe D a vu le jour à la dernière minute. Elle a connu un championnat chaotique ponctué de rencontres satisfaisantes parfois, mais également de lourdes défaites

Il est rare qu'un club puisse engager quatre équipes dans une catégorie à 11 comme les u15 (nous sommes les seuls en Ille et Vilaine avec Bréquigny). Bien que l'effectif était juste certains week-end, les quatre équipes ont effectué leur championnat en totalité. Tous les encadrants de cette catégorie ont fait preuve d'une grande souplesse et d'une bonne volonté pour que tous les joueurs puissent pratiquer le football selon leur niveau ; nous tenons à les remercier.

La catégorie U17, composée de 2 équipes, a enregistré de très bons résultats. La A évoluait pour la première fois au niveau régional. Elle s'en est très bien sorti puisqu'elle termine à la troisième place de son championnat. L'équipe B composée majoritairement de licenciés 1ère année a réalisé un excellent parcours et remporte son championnat.

Enfin, la catégorie U19 était composée de deux équipes. L'équipe B a réalisé un parcours correct malgré un gros passage à vide au cours de l'hiver.

L'équipe A a réalisé une excellente saison puisqu'elle termine première de son championnat et invaincue. Elle évoluera au plus haut niveau départementale la saison prochaine.

Depuis deux saisons, la catégorie U19 constituait le principal objectif sportif du GJBF. En effet, contrairement aux autres catégories, elle n'avait pas beaucoup évolué depuis la naissance du Bocage. Félicitations à tous les joueurs et dirigeants pour leurs deux montées successives en deux ans.

En plus des entraînements et des matchs, Mickael PRIOUL a organisé pour les catégories U13 et U15 un stage sur deux ou trois jours lors des différentes vacances scolaires. Ils ont pu être organisé en collaboration avec Miguel LEMEE du Conseil Général, Jonathan SERRAND de l'OCAS et Florent BOYERE de Luitré, nous les remercions pour leur aide.

Cette année, à la demande des clubs seniors, nous avons également organisé un stage sur deux jours pour les u 10 et u 11 des cinq clubs seniors composant le GJBF.

Enfin, nous avons organisé nos traditionnels tournois de fin saison, le 7 mai pour les u11 et u13 et le 18 juin pour les u15 et u17. Ces tournois, placés sous la houlette de Franck TABURET et Pascal LANGLAIS ont connu une belle réussite et se situent maintenant parmi les plus importants de la région.

Du point de vue financier, la saison écoulée a été une saison de consolidation après la diminution de la subvention du conseil général lors de l'exercice précédant.

Malgré des charges croissantes avec l'évolution du niveau des équipes (frais d'arbitrage, déplacements...), le budget est équilibré grâce aux animations effectuées tout au long de l'année (Loto, Kermesse, sortie Stade Rennais, Survêtements,...) et l'aide apportée par les douze communes du GJBF et les différents partenaires.



Nous tenons enfin à remercier les différentes communes pour les infrastructures dont nous disposons le samedi et le mercredi (terrains de football, salles de sports, foyers). Comme chaque année, chaque joueur recevra début juillet toutes les informations relatives à la nouvelle saison. Dans l'attente de vous rencontrer sur les terrains de football dès septembre, nous vous souhaitons de bonnes vacances.
Les Présidents

Denis POTIER
Denis CHOPIN

VIE ASSOCIATIVE



FOOTBALL CLUB SUD FOUGERAIS :

Une saison 2010-2011 au goût d'inachevé

Après une saison 2009/2010 bien difficile avec les descentes des équipes A et B, les objectifs étaient clairs : la remontée pour les 2 équipes.

Le parcours de l'équipe fanion a été plus qu'honorable puisqu'elle a campé dans le haut du classement durant tout le championnat de D2. Malheureusement Saint Sulpice la Forêt à l'ultime journée, nous a soufflé la deuxième place synonyme de montée. C'est donc avec beaucoup de regrets que s'achève cette saison.

L'équipe réserve, quant à elle, n'a jamais été dans le coup, mais elle a réussi à se maintenir dans sa catégorie.

L'équipe C a atteint ses objectifs. Pratiquer un sport avec le sérieux que cela demande mais avec le plaisir de se retrouver ensemble. Esprit de convivialité que l'on retrouve également avec nos deux équipes de Vétérans.

N'oublions pas nous plus nos jeunes qui chaque semaine, foulent les terrains au sein des équipes du Groupement des Jeunes du Bocage Fougereais (Catégories U13/U15/U17 et U19) ou des équipes débutantes (Catégories U8/U9/U11) du FC Sud Fougereais.

3 équipes U7-U8 et U9 ont participé à des plateaux toute la saison (environ un par mois) en plus des entraînements qui avaient lieu le mercredi soit à Luitré soit à Beaucé. La saison s'est terminée par la journée départementale qui a eu lieu le dimanche 29 mai à vitré sous un soleil éblouissant. Les jeunes sont revenus enchantés de leur journée.

Une équipe de U10-U11 avait été engagée mais une deuxième équipe s'est formée avec quelques joueurs de l'US Chapelle Janson-Fleurigné. L'équipe A s'est classée 3ème du Groupe derrière l'AGL et Romagné après une très belle saison et l'équipe B s'est classée au milieu de son groupe

Merci à tous ceux qui œuvrent chaque semaine à donner une bonne image de notre club (joueurs, parents et dirigeants) ainsi qu'à nos fidèles bénévoles qui nous donnent un sérieux coup de main lors de nos manifestations (loto, concert, tournoi...).

Le concert du samedi 26 février (Luitré) et le loto du 21 mai (Beaucé) ont été des réussites et seront reconduits l'an prochain.

Le tournoi séniors a eu lieu le jeudi 2 juin 2011 rassemblant 24 équipes de la région sur le terrain de Beaucé. C'est l'équipe de St Marc St Ouen qui s'est imposé dans le tournoi vaincu en battant l'équipe Leclerc et en vainqueur, l'équipe évoluant sous le nom Bagdad (jeunes de la Vitréenne) a battu en finale l'équipe Olive (anciens et actuels joueurs du FCSF). Organisé en parallèle du tournoi, le repas champêtre avec cochon grillé au menu a rassemblé plus de 250 convives.

La prochaine saison est déjà lancée mais il n'est jamais tard pour nous rejoindre ; nous vous accueillerons en toute simplicité. Aussi, n'hésitez pas et prenez contact avec nous.

Jean Charles Leblanc (Président) 06 77 74 34 50 - Site Internet du club : <http://fcsudfougereais.club.sportsregions.fr/>

TENNIS CLUB DE BEAUCÉ LUITRÉ

Après la dissolution des deux clubs de tennis (tennis club de beaucé et le tennis club de Luitré), lors d'une AG extraordinaire un nouveau Club s'est constitué :

Le TC Beaucé Luitré.

Cette fusion a pour but de pérenniser la pratique du tennis dans les communes de Beaucé et Luitré, et le maintien des équipes masculines et féminines à leur niveau de compétence.

Le nouveau bureau élu se compose de la façon suivante :

- Président : Sylvain Chevallier de Luitré
- Vice Président : Raynald Montembault de Beaucé
- Trésorier : Hubert Paris de Beaucé
- Vice Trésorier : Olivier Guillaume de Luitré
- Secrétaire : Carole Chevallier-Renard de Luitré
- Vice secrétaire : Claire Trébouet de Dompierre du Chemin
- Membres : Monique Dartais, Gérard Pouriel, Benoit Seguin, Ludovic Josse

Pour les équipes Masculines :

En fonction des niveaux de chacun, trois équipes seront créées, le capitanat sera assuré par Olivier Guillaume pour l'équipe 1, Gérard Pouriel pour l'équipe 2, pour l'équipe 3, la place reste à pourvoir.

L'équipe 1 jouera en D2 et les deux autres équipes joueront en D3

Pour les équipes Féminines :

Suite au départ de deux joueuses, le maintien des deux équipes en D2 et D3 est dans l'attente de recrutement. En l'état actuel des effectifs féminins, une seule équipe est possible et au niveau D2 .

Suite à la demande des représentants des mairies pour que cette association sportive soit aussi un outil de formation pour la pratique du sport pour les jeunes, le recrutement d'un professeur sera l'une des priorités de cette année .

Les dates et heures de cours seront vu ultérieurement ainsi que les lieux .

Le prix des licences, aussi bien loisirs que compétitions est de 40 euros pour les plus de 18 ans et de 30 euros pour les moins de 18 ans.

Le prix des cours sera fonction du nombre de personnes inscrites.





Le Comité
de rédaction

et l'ensemble
du Conseil Municipal
vous souhaitent
de bonnes vacances.



Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

Jean-Louis LAGREE, Maire ; Stéphane IDLAS, Jean-Jacques BARTHELEMY, Anne BOURACHAUD, Cédric BOURACHAUD, Chantal CHEFTEL, Marie-Hélène PUYFAGES, Philippe LEBASTARD, Catherine LAGREE, Jean-Paul SEGOUIN.

Dépôt Légal N° 601

Tirage effectué par numéric impression garlan - FOUGERES - 02 99 99 53 06